



LaMAREC #Webinaire

Transition écologique : comment se faire accompagner pour définir une feuille de route « responsabilité sociétale des entreprises » (RSE) adaptée et déployer un plan d'actions ?

28 Novembre 2023





Préambule

LaMAREC propose un accompagnement intitulé « **Prendre soin, sans polluer** » permettant aux ESMS de Corse de s'engager en faveur de la transition écologique.

- > Il s'agit d'un processus qui comporte des étapes ;
- > L'ensemble des étapes de la démarche doit répondre à une mobilisation d'un collectif représentant l'ensemble des acteurs concernés au sein de l'OG ;

Les étapes :

1. La création d'un comité de pilotage au sein de chaque OG ;
 2. La réalisation d'un diagnostic à l'aide d'un outil dédié ;
 3. L'identification des actions permettant de piloter le changement en faveur de la transition écologique ;
 4. La participation à des ateliers de travail avec pour objectif d'aboutir à un plan d'action concret ;
- => le soutien de LaMAREC dans l'ensemble de ces étapes

L'ANAP a mis en place un « appui-terrain » développement durable permettant d'accompagner collectivement les ESMS ;

LaMAREC et **L'ANAP** ont décidé de mettre en commun leurs expertises pour proposer aux ESMS volontaires un accompagnement global ; adapté au contexte régional et structuré en 4 journées d'intervention répartis sur 6-8 mois.





Avant de commencer

Sur votre pseudonyme, merci d'indiquer vos nom, prénom et établissement. Cet échange est enregistré, si vous ne souhaitez pas apparaître sur la vidéo, merci de couper votre caméra et votre micro.



- Je coupe mon micro quand je ne parle pas



- Je lève la main pour demander la parole



- J'utilise le chat pour poser mes questions, une réponse sera apportée au moment des temps prévus à cet effet



- Si j'ai des coupures de connexion, je coupe la vidéo pour optimiser la bande passante





Vos interlocuteurs aujourd'hui

l'anap | agence nationale de
la performance sanitaire
et médico-sociale

Clotilde MASSON

Experte Développement Durable

Marta FONT PLANES

Conseillère en Organisation



Aline COURTY

Chargée de mission investissements
et patrimoine immobilier

Albane REPELIN

Coordinatrice LaMAREC

Retours d'expérience des ESMS de Corse

HD2A – François-Aimé ARRIGHI

Directeur EHPAD Jeanne d'Arc – VICO
FAM de GUAGNO

UMCS - Mélissa SELINGUE

Responsable qualité

ADPEP 2B – Jean-François DE MARCO

Responsable du pôle formation -
réglementation

APF – Myriam DECARPIGNY

Directrice adjointe I.E.M – FAM et
MAS





Sommaire

Préambule

1. **Pourquoi engager une démarche de transition écologique**
2. **Présentation de l'AMI – Appui terrain développement durable 2024**
3. **Retour d'expériences :**
 - **HD2A** – Restauration durable
 - **ADPEP 2B** – Economie d'énergie / Panneaux photovoltaïques
 - **APF** – Achats responsables
 - **UMCS** – Qualité de Vie au Travail

Questions / réponses

Formalisation des candidatures 2024





PARTIE 1

Pourquoi engager une démarche de transition écologique?



Quelles définitions ?

Transition écologique



LES POLITIQUES PUBLIQUES

Responsabilité sociétale des entreprises (RSE)



L'HÔPITAL

Développement durable



LA SOCIÉTÉ

La démarche RSE dans votre établissement c'est le développement durable en action pour permettre la transition écologique du secteur.



La transition écologique, clé d'un avenir durable et solidaire

Une démarche RSE permet à l'établissement de :

- Répondre **aux attentes et besoins des parties prenantes**,
- S'adapter rapidement face **aux imprévus en faisant preuve de résilience**.

C'est une démarche **d'amélioration continue** qui :

- prend en compte **les enjeux actuels**,
- anticipe et **limite les impacts** des crises macro.

Pourquoi mettre en place une démarche RSE dans le secteur médico-social ?

Attirer les professionnels, motiver et fidéliser les équipes

Améliorer ses **partenariats** et ancrer son action dans le territoire

Redonner du **sens** aux projets et aux professionnels

Réduire son **empreinte environnementale**

Limiter les **dépenses**

Améliorer le **service rendu** aux patients et usagers



RSE/DD – Principales dimensions / composantes

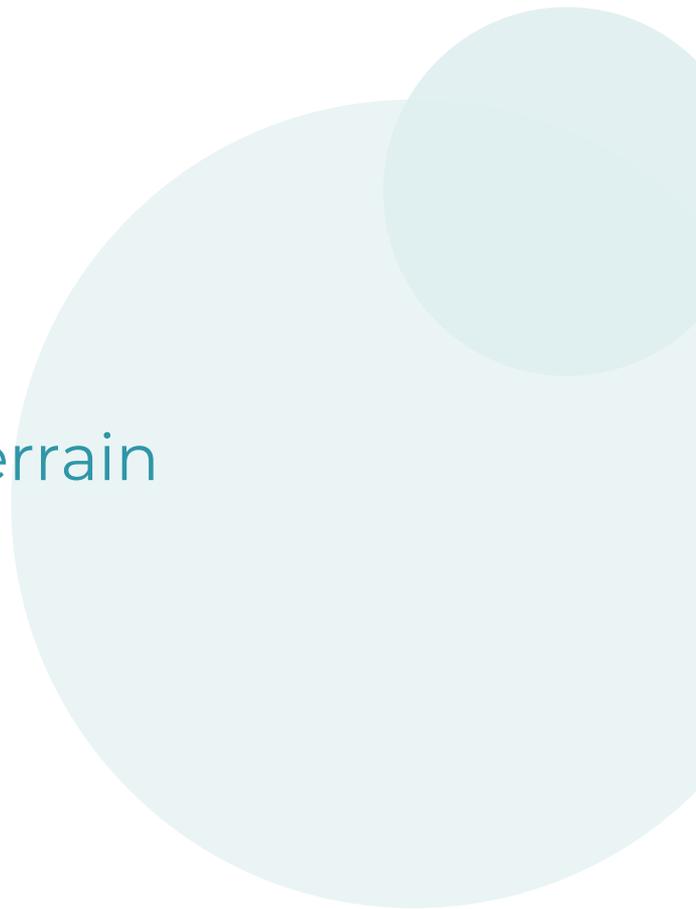
ECONOMIQUE	ENVIRONNEMENT	SOCIAL	SOCIÉTAL	GOVERNANCE
<p>Equilibre économique de l'établissement</p> <p>Achats responsables et durables</p> <p>Adéquation des ressources aux missions au sein d'une offre territoriale</p> <p>Pérennité du système de santé</p> <p>Prévention de la corruption</p>	<p>Lutte contre le changement climatique</p> <p>Réduction des consommations d'énergie</p> <p>Santé environnementale</p> <p>Limitation des pollutions</p> <p>Préservation des ressources naturelles (déchets, alimentation, usage unique, eau, mobilité...)</p>	<p>Dialogue social</p> <p>Bien-être au travail</p> <p>Evolution des compétences</p> <p>Santé et sécurité des salariés</p> <p>Attractivité des métiers de la santé</p> <p>Diversité</p> <p>Travail en équipe, gouvernance participative</p> <p>Coordination entre les acteurs pour garantir une prise en charge efficace et efficiente au bénéfice du patient tout au long de son parcours</p>	<p>Accès aux soins</p> <p>Offre de santé du territoire</p> <p>Qualité de prise en charge et de parcours</p> <p>Droits humains et bientraitance des usagers</p> <p>Engagement individuel et collectif des patients</p> <p>Inclusion et autodétermination des usagers</p> <p>Choix du patient sur le projet de soins</p> <p>Evaluation de la pertinence et du résultat des pratiques</p> <p>Fluidification des parcours de soins et de santé</p>	<p>Coopération avec les parties prenantes</p> <p>Transformations des organisations</p> <p>Ethique</p>





PARTIE 2

Présentation de l'AMI – Appui terrain
Développement durable 2024





Appui terrain ANAP

Déjà plus de 400 établissements ont bénéficié de l'appui terrain Développement durable, pourquoi pas vous ?

Vous souhaitez initier une démarche ou approfondir celle que vous avez déjà mise en place dans votre établissement?

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Toutes les équipes hospitalières et médico-sociales qui souhaitent initier et renforcer l'impact de leur démarche Développement durable.

POUR QUOI FAIRE ?

Définir la stratégie RSE adaptée à son établissement.
Bâtir et déployer un plan d'actions engageant.

QUAND ?

Vous pouvez candidater dès maintenant.
L'accompagnement débutera à partir de janvier 2024.



- **Une réelle ambition portée par votre direction générale.** Ce soutien est un prérequis pour votre candidature.
- **Une équipe projet de 2 à 3 personnes déterminées et disponibles.**



Appui terrain ANAP





Appui terrain ANAP

LANCEMENT - PRÉSENTATION DE L'APPUI TERRAIN, FAIRE CONNAISSANCE

Introduction à l'appui terrain RSE

Faire connaissance

Enquête : vos retours d'expériences et vos besoins

Intro

JOUR 1 – VOTRE CONTEXTE/DEFINIR LES ENJEUX ET BESOINS

Raconte-moi ton établissement

Pourquoi une démarche RSE en Santé ?

Enjeux RSE de demain

Identification et hiérarchisation vos enjeux et besoins

Pourquoi ?

Quoi ?



Appui terrain ANAP

JOUR 2 – ELABORER LA STRATEGIE /DEFINIR LES OBJECTIFS ET ACTIONS DD

Découvrir les parties prenantes
Elaborer sa stratégie RSE
Comprendre les principales réglementations et les référentiels existants

Comment ?

JOUR 3 – ELABORER LE PLAN D'ACTION/COMPRENDRE SA GOUVERNANCE ET ORGANISATION INTERNE

Elaborer le plan d'actions
Comprendre la gouvernance et l'organisation interne
Communiquer auprès de ses parties prenantes

Comment ?

JOUR 4 – RETOUR SUR L'ATDD

Vos plans d'action à l'épreuve du terrain
Amélioration continue de votre démarche RSE/DD
Témoignages des établissements



Appui terrain ANAP

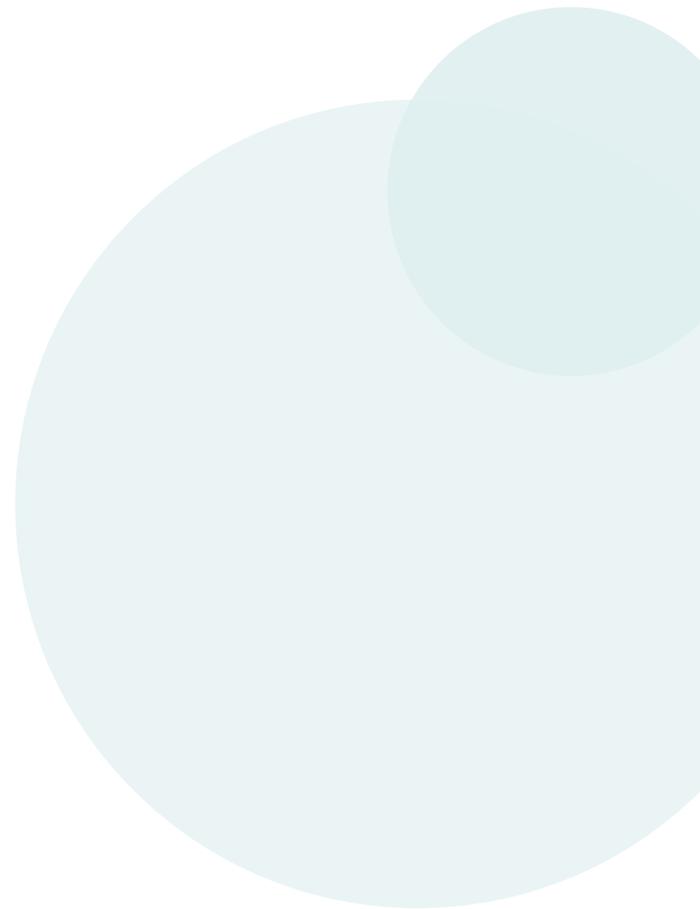
Pour candidater:

1. Remplir le formulaire → <https://anap.fr/s/actualite?actu=developpement-durable-un-appui-d-experts-pour-accelerer-vos-projets>
2. Envoyer la lettre d'engagement à contact@lamarec.fr et appuis.terrain@anap.fr



PARTIE 3

Retour d'expériences





Restauration durable

HD2A – François-Aimé ARRIGHI

- **Axe stratégique** : Environnemental
- **Enjeu RSE/DD** : favoriser le DD à travers l'amélioration de la qualité des repas
- **Le projet** : élaborer un projet de restauration responsable
 - Impact** économique/environnemental/social
 - Pilote** Directeur/chef cuisinier
 - Échéance** court terme
- **Organisation** :
 - Parties prenantes** producteurs locaux/agence bio/ ComCom
 - Gouvernance** : directeur d'établissement
- **Plan de communication** : réunions d'informations salariés et résidents/journal familles/site web/Réseaux sociaux



Economie d'énergie

Panneaux photovoltaïques

ADPEP 2B – Jean-François DE MARCO

- **Enjeux** : réduire la facture énergétique (2000€/an), les émissions de CO2 (3,2 tonnes/ans équivalent 146 arbres plantés) sensibiliser le personnel et le public accueilli aux écocestes
- **Moyens** : 108 panneaux photovoltaïques (46 kWc) 600m² de toit plat
- **Pilotes de l'opération** : le DG et le chef de pôle
- **Parties prenantes** : SOLECO
- **Communication** : en amont les membres du CA, le CSE
Après réalisation : notre site web et réseaux et LAMAREC
- **Bénéfice induit** : donne lieu à projet d'implantation de 4 bornes pour véhicules, et basculement progressif des véhicules vers de l'électrique
- **Période** : de réalisation prévue: 2^{ème} trimestre 2024
- **Budget** : 72 500€ amortissement: 20 ans



Achats responsables

APF – Myriam DECARPIGNY

- **Axe stratégique** : optimiser les projets de construction et de rénovation de notre patrimoine immobilier
- **Objectifs opérationnels** :
 - ✓ adapter notre politique d'achats et de fonctionnement (véhicules, énergie...)
 - ✓ sensibiliser les personnels aux comportements de conduite permettant une économie
 - ✓ co-construire avec les professionnels les nouvelles organisations (PE, CPOM,...)
- **Le projet** :
 - Indicateur** : Suivi des consommations énergétiques et des comportements
 - Pilote** : directeur et directrice adjointe
 - Échéance** : Fin 2025
- **Organisation** :
 - Parties prenantes** : Tous les personnels
 - Gouvernance** : Direction et CODIR
- **Plan de communication** : CODIR, réunion trimestrielles personnels, réunions de service une fois par mois, CVS, CSSCT et CSE.





Qualité de Vie au Travail

UMCS - Mélissa SELINGUE

Axe stratégique : Evaluer la satisfaction des personnels pour définir les axes prioritaires d'amélioration

Objectifs opérationnels :

- Impliquer les professionnels – création d'un COPIL QVT UMCS (salariés filières, CSSCT, RH, Qualité, DG)
- Améliorer la QVT des salariés

Le projet : La création d'un COPIL QVT UMCS permettant :

- L'implication des professionnels de l'UMCS dans la démarche QVT
- Création du questionnaire QVT par membre du COPIL
- L'évaluation de la satisfaction des personnels
- La définition d'axes prioritaires d'amélioration
- La définition d'une politique QVT UMCS

Indicateur : taux de retour questionnaires QVT, plans d'action issus du questionnaire, politique QVT

Pilote : COPIL QVT

Échéance : 2nd trimestre 2024

Organisation :

Parties prenantes : Gouvernance, CSE /CSSCT, Managers et Salariés

Plan de communication : note de service à destination des professionnels pour la constitution du COPIL (appel à candidature), envoi du questionnaire QVT + courrier explicatif signé par le DG à l'ensemble des salariés





Questions / Réponses ?





Sondage

Souhaitez-vous engager vos établissement en 2024 ?



Merci pour votre
attention